

SPL Halles et République, 8 rue Carnot, 64000 Pau

# Rapport annuel des représentants de l'organe délibérant auprès du conseil d'administration

## Table des matières

PARTIE 1 – CADRE GENERAL.....	3
Préambule .....	3
Objet social.....	3
Domaines d'activité.....	4
L'organisation de la société.....	5
Effectif .....	5
Capital.....	5
Organisation de la gouvernance .....	6
Principales activités et opérations de l'année 2023.....	6
PARTIE 2 – RELATIONS CONTRACTUELLES ET FINANCIERES ENTRE LA SPL ET LA COLLECTIVITE.....	7
Contrats entre l'EPL et la Collectivité .....	7
Garanties d'emprunts accordées par la collectivité à l'EPL .....	7
Avances en compte courant accordées par la collectivité à l'EPL.....	7
Dividendes distribués par l'EPL à la collectivité dans l'année .....	7
PARTIE 3 – LES EVENEMENTS LEGAUX .....	8
Les modifications statutaires et de l'actionnariat au cours de l'exercice .....	8
Les modifications statutaires et de l'actionnariat des 5 dernières années :.....	8
PARTIE 4 - Risques et incertitudes d'ordre financier, juridique, technique ou conjoncturel.....	10
PARTIE 5 – GOUVERNANCE DE L'EPL DURANT L'ANNEE.....	11
Etat des procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité mises en œuvre .....	11
Information sur les contrôles éventuels dont la société fait l'objet .....	11
Modalités d'exercice du contrôle analogue .....	11
Participations aux réunions statutaires.....	12
Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux .....	13
PARTIE 6 – BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE .....	14
Bilan – Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 .....	15
Les capitaux propres.....	17
Situation de trésorerie .....	17
Niveau d'endettement .....	18
Chiffre d'affaires (CA) et Résultat Net Comptable .....	18
Compte de résultat.....	19
La répartition du chiffre d'affaires (CA).....	20

## PARTIE 1 – CADRE GENERAL

### Préambule

Par délibérations des 18 décembre 2017 et 21 décembre 2017, la commune de Pau et la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées ont décidé de constituer une société publique locale dénommée SPL HALLES ET RÉPUBLIQUE, chargée de l'animation, de la gestion et de l'exploitation des halles rénovées de Pau, dans le respect des dispositions de l'article L.1531-1 du code général des collectivités territoriales.

La commune de Pau est en effet compétente pour exploiter le service public des Halles de Pau, dont elle est propriétaire, la Communauté d'agglomération étant compétente pour définir et mettre en œuvre la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Elle définit à ce titre le schéma de développement commercial, dans les objectifs duquel les halles rénovées de Pau occupent une place centrale :

- Élaborer et mettre en place des règles communes en matière d'aménagement commercial,
- Créer une gouvernance et un référentiel commun d'analyse des projets commerciaux,
- Élever le niveau de qualité des équipements commerciaux, développer les circuits courts.

L'ensemble immobilier des halles constitue par ailleurs un seul et même établissement recevant du public, composé des halles de Pau mais également d'une tour destinée à l'accueil :

- D'activités relevant de compétences de la Communauté d'agglomération : mission locale et immobilier d'entreprises ;
- D'activités relevant de la Ville de Pau : accueil d'associations à vocation sociale.

Afin de mettre les halles de Pau rénovées au service de leurs compétences respectives en matière de développement économique et de mission locale, les actionnaires ont décidé de constituer une SPL pour lui permettre d'animer, gérer et exploiter commercialement les halles de Pau dans le respect des dispositions légales et réglementaires relatives aux quasi-régies.

### Objet social

La Société a pour objet d'accompagner les collectivités actionnaires dans la mise en œuvre de leurs compétences respectives pour renforcer l'attractivité commerciale du territoire, promouvoir le développement économique et la promotion du tourisme.

Plus particulièrement, la Société a pour mission d'accomplir tous les actes visant au développement de l'attractivité et de la visibilité commerciale du territoire de la Communauté d'agglomération, et de gérer et exploiter tous services publics industriels et commerciaux ou toutes autres activités d'intérêt général y contribuant, sous réserve qu'ils soient rattachés à l'un ou l'autre de ses actionnaires.

Elle a notamment pour objet l'animation, la gestion et l'exploitation commerciale des halles de Pau, et la mise en œuvre de toutes actions participant à la promotion du tourisme local. Elle a également en charge la gestion de la Tour de la République qui accueille des services de la ville, des associations et les bureaux de la SPL. D'autres activités telles que la location d'espaces et de salles de conférences y sont développées.

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Elle a également pour objet la mise en œuvre d'animations commerciales et de missions de conseil dans le cadre de la commercialisation d'espaces pour le compte de ses actionnaires dans le périmètre de l'opération de revitalisation du territoire action cœur de ville.

Elle exerce ses activités exclusivement sur le territoire de ses actionnaires, et pour leur compte exclusif.

## Domaines d'activité

Dans le respect de son objet social et conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et du code de la commande publique, la Ville de Pau a confié à la SPL Halles et République la gestion, l'animation et l'exploitation des halles de Pau et de la tour du Complexe de la République par voie de contrat de concession de service public.

Un premier contrat de concession a été attribué à la SPL du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 31 décembre 2021, puis un second du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Aux termes de ce contrat de concession, la SPL Halles et République assure l'exploitation et l'animation des 3 sites composant le Complexe de la République :

- Les Halles :

Les Halles – inaugurées le 12 septembre 2018 - peuvent accueillir jusqu'à 49 étals commerçants sur une surface de 4 321 m<sup>2</sup> répartie sur 2 étages. Les commerçants (appelés aussi « étaliers ») sont liés par délégation à la SPL Halles et République par une convention d'occupation du domaine public conclue pour une durée de 7 années.

- Le Carreau des Producteurs :

Le Carreau des Producteurs – inauguré le 20 décembre 2019 – peut accueillir jusqu'à 154 producteurs non-abonnés sur une surface de 1 664 m<sup>2</sup>. Il se caractérise par la nature de ses participants 100% producteurs et locaux.

- La Tour de la République :

La Tour de la République a été livrée le 30 octobre 2020 et sa superficie est de 4 195 m<sup>2</sup> répartis sur 7 étages.

Parallèlement à ce contrat de concession de service public, la Ville de Pau a attribué à la SPL Halles et République un marché de gestion commerciale et d'animations au sein du périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire « Action cœur de ville ».

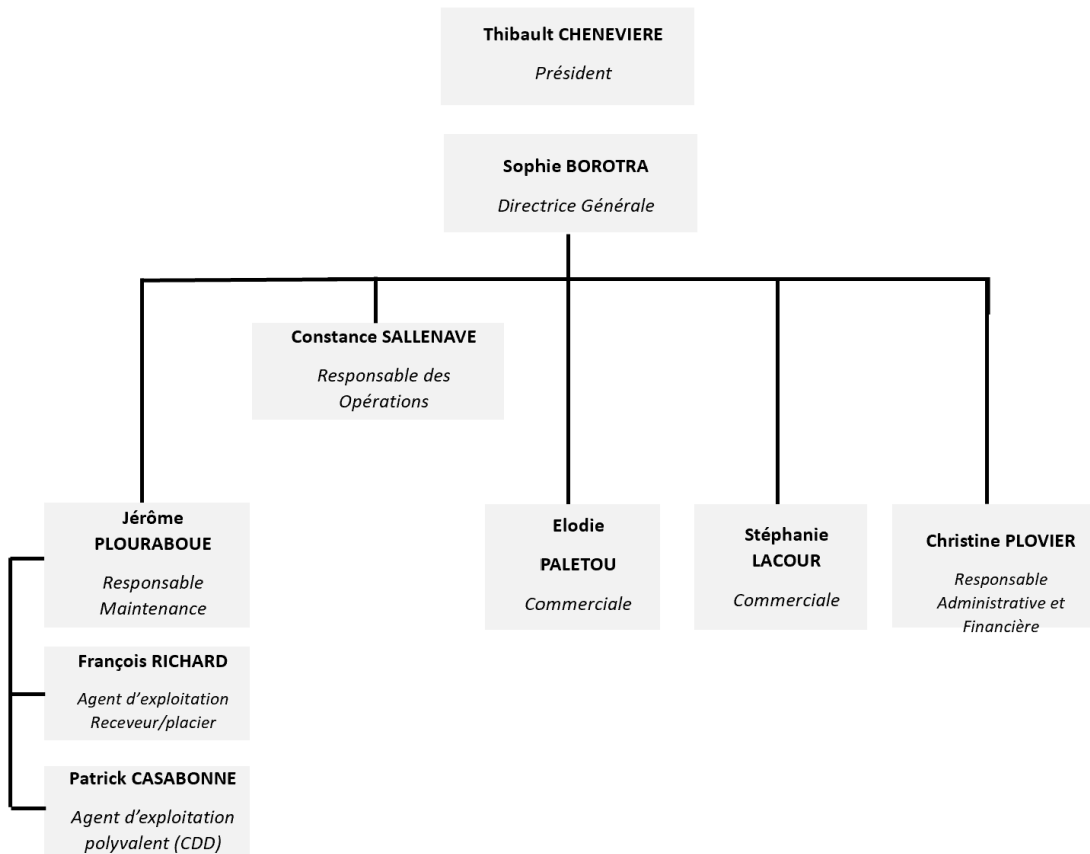
Aux termes du marché signé le 9 janvier 2023, d'une durée d'un an reconductible deux fois par période annuelle, la Ville de Pau a notamment confié à la SPL Halles et République la mise en œuvre d'animations commerciales au sein du Passage Carnot, situé à proximité du Complexe de la République, suite à sa rénovation et à son inauguration en novembre 2022.

## L'organisation de la société

Le siège social de la société est sis 8 rue Carnot, 64000 Pau et cette dernière est immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pau sous le n°839 576 105.

### Effectif

Au 31/12/2023, la société compte 7 salariés:



### Capital

Au 31/12/2023, le capital de la SPL est réparti selon les modalités suivantes :

	Répartition du capital en Euros	Répartition du capital en pourcentage (%)	Répartition du capital en nombre d'actions	Valeur nominale des actions
Ville de Pau	285 775,00 €	71,43	805	355,00 €
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées	114 310,00 €	28,57	322	355,00 €
<b>Total</b>	<b>400 085,00 €</b>	<b>100</b>	<b>1127</b>	

## Organisation de la gouvernance

La Société est administrée par un conseil d'administration composé de sept membres, tous représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements.

Au 31/12/2023, les membres du Conseil d'Administration sont :

- M. Thibault CHENEVIÈRE, Président, représentant de la Ville de Pau ;
- M. Jean-Louis PERES, 1<sup>er</sup> Vice-Président, représentant de la Ville de Pau ;
- M. Patrick BURON, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées ;
- Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, représentante de la Ville de Pau ;
- Mme Sylvie GIBERGUES, représentante de la Ville de Pau ;
- M. Gilbert DANAN, représentant de la Ville de Pau ;
- M. Francis PEES, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Conformément à l'article 20.1 des statuts, le conseil d'administration a choisi de dissocier les fonctions de président et de directeur général de la société.

Mme Sophie BOROTRA est Directrice Générale de la société et investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social et de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Elle représente la société à l'égard des tiers. Les pouvoirs de la Direction Générale ont été limités par la création d'un lien de subordination avec le président du Conseil d'Administration.

Au 31/12/2023, les membres de l'assemblée générale sont :

- M. Thibault CHENEVIÈRE, représentant de la Ville de Pau ;
- M. Patrick BURON, représentant de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées ;

## Principales activités et opérations de l'année 2023

Durant cet exercice, la SPL a assuré l'ensemble des missions définies dans la Délégation de Service Public en vigueur.

Après une année 2022 qui avait confirmé une très nette reprise de l'activité et avait bénéficié de retombées post-covid très positives, l'année 2023 conforte la forte attractivité du site et une réelle dynamique commerciale.

La spécificité de 2023 est la gestion d'une nouvelle mission confiée par la Ville de Pau, la gestion commerciale et d'animation du Passage Carnot dans le cadre de l'opération de revitalisation du Territoire « Action cœur de ville ». La SPL a réalisé l'ensemble des démarches nécessaires à la commercialisation des espaces du Passage Carnot afin d'être en mesure de procéder à son ouverture.

## PARTIE 2 – RELATIONS CONTRACTUELLES ET FINANCIERES ENTRE LA SPL ET LA COLLECTIVITE

### Contrats entre l'EPL et la Collectivité

Dans le cadre de ses missions, la société a conclu des contrats avec les actionnaires et notamment la Ville de Pau :

#### 1. Le contrat de délégation de service public (12/2021)

Conclue entre la Ville de Pau et la SPL Halles et République, la 1<sup>ère</sup> délégation de service public a été signée le 27/06/2018 pour une durée de 3,5 ans – 01/07/2018 au 31/12/2021. Le contrat définit les conditions des gestion, d'animation et d'exploitation du service public des Halles de Pau et de la Tour du Complexe de la République.

Au terme de ce premier contrat, une nouvelle délégation de service public a été signée le 22/12/2021 pour une durée de 3 ans – 01/01/2022 au 31/12/2024.

#### 2. La subvention d'investissement

Dans le cadre de la délégation de service public initiale, une subvention d'investissement de 145K€ a été accordée par la Ville de Pau à la SPL pour l'aménagement du site et la mise en œuvre de ses différentes activités (location de salles, privatisations, création d'une terrasse aménagée...). L'ensemble des investissements prévus a été réalisé au terme de l'exercice 2021.

#### 3. Le contrat de mise à disposition de Mme Stéphanie LACOUR

La Ville de Pau a mis à disposition de la SPL Halles et République, en octobre 2022, Mme Stéphanie LACOUR. Cette dernière occupe un poste de Chargée d'Animation 2,5 jours par semaine au sein de la SPL.

#### 4. Convention de gestion commerciale et d'animations au sein du périmètre de l'opération de revitalisation du Territoire « Action cœur de ville »

Signé le 09/01/2023, cette convention signée entre la Ville de Pau et la SPL encadre la mission de commercialisation et d'animation du Passage Carnot.

### Garanties d'emprunts accordées par la collectivité à l'EPL

Néant.

### Avances en compte courant accordées par la collectivité à l'EPL

Néant

### Dividendes distribués par l'EPL à la collectivité dans l'année

La SPL n'a pas versé de dividendes depuis sa création, mais une redevance annuelle en contrepartie des installations mises à disposition conformément à l'article 19 du contrat de délégation de service public. Cette dernière représente 35% du résultat comptable avant impôt.

En 2022, elle s'est élevée à 32 224 € et d'un montant de 48 014 € au titre de 2023.

## PARTIE 3 – LES EVENEMENTS LEGAUX

### Les modifications statutaires et de l'actionnariat au cours de l'exercice

Les statuts de la SPL ont été modifiés le 15/09/2022 dans leur objet social. Ce dernier a été complété de la manière suivante (ajout en rouge) – *extrait PV du CA du 15/09/2022* :

<b>ARTICLE 3 - OBJET</b>
<p>La Société a pour objet d'accompagner les collectivités actionnaires dans la mise en œuvre de leurs compétences respectives pour renforcer l'attractivité commerciale du territoire, promouvoir le développement économique et la promotion du tourisme.</p>
<p>Plus particulièrement, la société a pour mission d'accomplir tous les actes visant au développement de l'attractivité et de la visibilité commerciale du territoire de la communauté d'agglomération, et de gérer et exploiter tous SPIC ou toutes activités d'intérêt général y contribuant, sous réserve qu'ils soient rattachés à l'un ou l'autre de ses actionnaires.</p>
<p>Elle a notamment pour objet l'animation, la gestion et l'exploitation commerciale des halles de Pau, et la mise en œuvre de toutes actions participant à la promotion du tourisme local. D'une manière générale, elle pourra accomplir toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.</p>
<p>Elle a également pour objet la mise en œuvre d'animations commerciales et de missions de conseil dans le cadre de la commercialisation d'espaces pour le compte de ses actionnaires dans le périmètre de l'opération de revitalisation du territoire action cœur de ville.</p>
<p>Elle exercera ses activités exclusivement sur le territoire de ses actionnaires, et pour leur compte exclusif.</p>

Aucune modification de l'actionnariat n'a été apportée au cours de l'exercice 2023.

### Les modifications statutaires et de l'actionnariat des 5 dernières années :

#### Modifications statutaires

10/2020	11/2021	10/2022
Modification du capital social par une opération d'augmentation du capital	Modification du capital social par une opération de réduction de capital	Modification de l'objet social par ajout d'une activité complémentaire

#### Modifications de l'actionnariat

	Répartition du capital en Euros	Répartition du capital en pourcentage (%)	Répartition du capital en nombre d'actions	Valeur nominale des actions
2018 (Création société)				
Ville de Pau	375 000,00 €	71,43	375	1 000,00 €
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées	150 000,00 €	28,57	150	1 000,00 €
<b>Total</b>	<b>525 000,00 €</b>	<b>100</b>	<b>1127</b>	



2020 (Augmentation de capital)	Répartition du capital en Euros	Répartition du capital en pourcentage (%)	Répartition du capital en nombre d'actions	Valeur nominale des actions
Ville de Pau	805 000,00 €	71,43	805	1 000,00 €
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées	322 000,00 €	28,57	322	1 000,00 €
<b>Total</b>	<b>1 127 000,00 €</b>	<b>100</b>	<b>1127</b>	

2021 (Réduction de capital)	Répartition du capital en Euros	Répartition du capital en pourcentage (%)	Répartition du capital en nombre d'actions	Valeur nominale des actions
Ville de Pau	285 775,00 €	71,43	805	355,00 €
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées	114 310,00 €	28,57	322	355,00 €
<b>Total</b>	<b>400 085,00 €</b>	<b>100</b>	<b>1127</b>	

*Participations de la société au capital d'autres sociétés*

Néant.

## PARTIE 4 - Risques et incertitudes d'ordre financier, juridique, technique ou conjoncturel

### 1/ La hausse du coût des fluides :

Les coûts de l'énergie, et notamment celui de l'électricité, ont fortement augmenté, à hauteur de + 72% pour l'année 2023.

Cependant, face à cette hausse significative, des mesures ont été prises :

- Diffusion et application de mesure destinées à avoir une consommation en énergie contrôlée et optimisée ;
- Réévaluation des tarifs de la SPL et des charges refacturées aux résidents de la Tour de la République pour l'année 2023

### 2/ L'attractivité du site confortée par une très forte hausse de l'activité commerciale de la SPL

De manière très significative, le chiffre d'affaires généré par les activités de privatisation des Halles et de location des salles de la Tour de la République a augmenté et atteint en 2023 son niveau le plus élevé depuis la réouverture du Complexe de la République et dépassant l'ensemble des prévisions sur ces activités, soit 337 473 €, +18% par rapport à 2022.

L'activité commerciale de la SPL en 2023 participe ainsi à conforter l'attractivité du site des Halles et le processus de gestion de ces événements est bien maîtrisé.

La location de salles de réunion au sein de la Tour de la République a augmenté en 2023 de 35% comparativement à 2022, grâce à une clientèle fidèle au site et de nouveaux clients souhaitant bénéficier d'infrastructures à la hauteur de leurs attentes pour l'organisation de réunions de formation, Assemblées Générales ou autres.

Il convient de maintenir cette dynamique commerciale dans les mois à venir.

## PARTIE 5 – GOUVERNANCE DE L’EPL DURANT L’ANNEE

Etat des procédures de prévention et de détection des faits d’atteinte à la probité mises en œuvre

Procédures en cours d’élaboration.

Information sur les contrôles éventuels dont la société fait l’objet

Néant.

### Modalités d’exercice du contrôle analogue

Les modalités d’exercice du contrôle analogue sont définies par le Règlement Intérieur du Conseil d’Administration.

Le contrôle analogue exercé sur la société consiste en la possibilité d’influence déterminante tant sur les objectifs stratégiques que sur les décisions importantes de la société par les collectivités actionnaires.

Le règlement intérieur définit les modalités particulières de contrôle des collectivités territoriales actionnaires :

- en matière d’orientations stratégiques de la société ;
- en matière de gouvernance et de vie sociale ;
- en matière d’activités opérationnelles.

Le contrôle exercé par les collectivités s’effectue par l’intermédiaire de ses représentants, désignés par l’assemblée délibérante des collectivités, au conseil d’administration et à l’assemblée des actionnaires dans la société.

Les collectivités actionnaires exercent un suivi permanent sur les opérations qu’elles ont respectivement confiées à la société. Dans tous les cas, chaque contrat entre les collectivités actionnaires et la SPL est passé selon son cadre juridique propre (concession, mandat, prestations, DSP) et fait l’objet des dispositifs et contrôles définis par le règlement intérieur.

S’agissant notamment du contrat de concession attribué à la SPL par la Commune de Pau pour l’animation, la gestion et l’exploitation du Complexe de la République, 8 rue Carnot, 64000 Pau :

- La SPL fournira, 5 mois au maximum après la clôture de l’exercice, un rapport annuel à la collectivité qui intégrera toutes les données utiles afin de permettre à celle-ci le contrôle de l’activité déléguée (le contenu du rapport annuel est détaillé dans la DSP) ;
- L’actionnaire sera régulièrement informé de la situation financière de l’entreprise ;
- La SPL soumettra et fera approuver à la collectivité les propositions tarifaires sur les activités déléguées et à chaque mise à jour de ces dernières ;
- La SPL informera le délégant desancements d’appel d’offres et du résultat des appels d’offres.

En outre, les représentants des collectivités territoriales au conseil d'administration de la SPL sont obligatoirement consultés et décisionnaires pour :

- Souscrire les contrats dont le montant est supérieur à 90 000 e HT via la commission d'appel d'offres ;
- Toutes opérations d'acquisitions ou de transfert de propriété d'éléments actifs ;
- Emprunts et prêts autres, découverts et crédits mobilisables à court terme ;
- Création de filiales ;
- Achat, vente ou apport de biens immeubles, fonds de commerce ou titres de participations ;
- Abandon de créances ;
- Validation du lancement de marchés publics dont le montant estimé est supérieur à 90 000 € ;
- Approuver les comptes prévisionnels, comptes et rapports annuels ;

## Participations aux réunions statutaires

### Conseils d'Administration 2023

25/05/2023	07/09/2023	13/11/2023
Taux de participation de 86%	Taux de participation de 71%	Taux de participation de 57%
Elus Ville de Pau : 4/5	Elus Ville de Pau : 3/5	Elus Ville de Pau : 2/5
Elus CAPBP : 2/2	Elus CAPBP : 2/2	Elus CAPBP : 2/2
<p>ODJ :</p> <p>1/ Bilan d'activité 2022, validation des comptes 2022 et du report à nouveau et présentation des perspectives 2023 ;</p> <p>2/ Accord préalable du Conseil d'Administration pour le lancement des marchés sécurité et nettoyage 2024-2026 (&gt;90 000€HT) ;</p> <p>3/ Validation des tarifs 2023 applicables par la SPL.</p>	<p>ODJ :</p> <p>1/ Constitution de la Commission d'Appel d'Offre Marchés Publics de la SPL Halles et République ;</p> <p>2/ Validation du Règlement Intérieur de la Commission d'Appel d'Offre ;</p>	<p>ODJ :</p> <p>1/ Lecture et validation des rapports d'analyse des offres pour les 2 Marchés Entretien Ménager 2024-2026 et Sécurité Incendie 2024 - 2026 ;</p> <p>2/ Attribution de ces deux Marchés au candidat présentant la meilleure offre fondée selon 2 critères, technique et prix.</p>

### Assemblées Générales 2023

<b>08/06/2023</b>
Taux de participation de 71%
Elus Ville de Pau : 4/5
Elus CAPBP : 1/2
<p>ODJ :</p> <p>1/ Présentation du Rapport d'activité et du rapport spécial sur les conventions réglementées de l'exercice clos le 31/12/2022 et approbation des comptes,</p> <p>2/ Affectation du résultat</p>

## Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux

Administrateurs => Néant

Sophie BOROIRA => Néant en qualité de mandataire social, uniquement en qualité de Directrice Générale.

## PARTIE 6 – BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE

Les comptes annuels de la SPL Halles et République ont été audités par le cabinet de commissariat aux comptes Chevalère Expertise Comptable pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val similaires	41 800	39 165	2 636	678
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 135	13 949	11 186	8 698
Autres immobilisations corporelles	213 242	155 820	57 422	88 178
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	40		40	40
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>280 217</b>	<b>208 934</b>	<b>71 283</b>	<b>97 595</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	18 360		18 360	20 194
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	266 535	12 336	254 199	163 381
Autres créances	80 495		80 495	65 508
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	716 397		716 397	561 820
Charges constatées d'avance (3)	15 050		15 050	19 274
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 096 837</b>	<b>12 336</b>	<b>1 084 501</b>	<b>830 177</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 377 054</b>	<b>221 270</b>	<b>1 155 784</b>	<b>927 771</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	400 085	400 085
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-115 147	-207 213
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>137 184</b>	<b>92 066</b>
Subventions d'investissement	44 321	70 318
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>466 443</b>	<b>355 256</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	85 350	119 163
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 034	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	475 621	343 830
Dettes fiscales et sociales	94 655	96 275
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 541	3 106
Produits constatés d'avance	10 142	10 142
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>689 341</b>	<b>572 515</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 155 784</b>	<b>927 771</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	51 351	85 350
(1) Dont à moins d'un an (a)	633 957	487 165
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

GLOBAL EXPERTISE

1 allée Montesquieu 64140 BILLERE

Tél. 05 59 72 39 39

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



## Les capitaux propres

31/12/2023	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	400 085
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	-115 147
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>137 184</b>
Subventions d'investissement	44 321
Provisions réglementées	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>466 443</b>

## Situation de trésorerie

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23
Disponibilités			
511500 - VIREMENTS			
511800 - CARTES DE CRÉDIT À ENCAISSER			
512000 - CREDIT AGRICOLE	579 471		579 471
512200 - CREDIT AGRICOLE CARREAU	136 144		136 144
580000 - VERST ESPECES	782		782
	716 397		716 397

## Niveau d'endettement

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 685 308 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	85 350	33 999	51 351	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	475 621	475 621		
Dettes fiscales et sociales	94 655	94 655		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19 541	19 541		
Produits constatés d'avance	10 142	10 142		
<b>Total</b>	<b>685 308</b>	<b>633 957</b>	<b>51 351</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 813			
(**) Dont envers les associés				

## Chiffre d'affaires (CA) et Résultat Net Comptable

Au titre de l'exercice 2023, la société affiche un résultat net comptable bénéficiaire de 137 184 euros.

Le déficit cumulé est de 115 147 euros au 31/12/2022.

La SPL présente un résultat excédentaire pour cet exercice 2023, lui permettant d'absorber ainsi la totalité du déficit restant et un excédent de 22 037 € est constaté.

L'exercice 2023 est le 5<sup>ème</sup> exercice complet de la société.

Exercices	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Durée	4 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Total bilan	551 817 €	489 386 €	913 032 €	951 609 €	927 771 €	1 155 784 €
Chiffre d'affaires	122 419 €	544 701 €	514 352 €	1 222 942 €	1 603 121 €	1 873 512 €
Résultat net comptable	- 153 654 € -	370 739 € -	501 172 €	91 437 €	92 066 €	137 184 €

## Compte de résultat

### LES PRODUITS

PRODUITS	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023
<b>REVENUS RECURRENTS</b>	<b>96 502</b>	<b>447 667</b>	<b>500 310</b>	<b>1 130 869</b>	<b>1 286 542</b>	<b>1 503 399</b>
<b>REDEVANCES</b>	<b>85 865</b>	<b>313 591</b>	<b>354 234</b>	<b>826 336</b>	<b>930 020</b>	<b>1 010 957</b>
REDEVANCES ETALS	85 865	311 869	272 778	334 563	397 558	482 321
REDEVANCES CARREAU	-	1 722	31 820	41 394	38 983	38 631
REDEVANCES TOUR	-	-	47 173	415 620	420 690	419 550
REDEVANCE BRASSERIE	-	-	-	19 692	32 677	36 812
REDEVANCE ANTENNES RELAIS	-	-	2 463	15 066	15 112	15 212
REVENUS D'ANIMATION OFFICE DU TOURISME	-	-	-	-	25 000	12 500
ACTIVITE PASSAGE CARNOT	-	-	-	-	-	5 930
<b>REFACTURATIONS</b>	<b>10 637</b>	<b>134 076</b>	<b>146 076</b>	<b>304 533</b>	<b>356 522</b>	<b>492 442</b>
<b>REVENUS NON RECURRENTS</b>	<b>25 917</b>	<b>97 034</b>	<b>14 042</b>	<b>92 073</b>	<b>316 579</b>	<b>370 114</b>
VENTES M/SES	8 271	3 067	531	1 258	21 748	15 636
<b>PRIVATISATIONS/LOCATIONS ESPACES</b>	<b>16 276</b>	<b>89 373</b>	<b>6 661</b>	<b>85 350</b>	<b>285 985</b>	<b>337 473</b>
LOCATIONS/EVENEMENTS HALLES	16 276	89 373	3 096	46 098	181 250	193 186
LOCATIONS/EVENEMENTS CARREAU	-	-	3 297	1 238	3 343	7 400
LOCATIONS/EVENEMENTS TOUR	-	-	268	38 014	101 392	136 887
REPAS ETALIERS - LOCATIONS/EVENEMENTS	-	-	-	-	-	-
AUTRES REFACT DIVERSES	1 370	4 594	5 899	3 616	6 548	15 277
VALORISATION CARTONS	-	-	951	1 849	2 299	1 729
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>122 419</b>	<b>544 701</b>	<b>514 352</b>	<b>1 222 942</b>	<b>1 603 121</b>	<b>1 873 513</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>-</b>	<b>6 216</b>	<b>17 136</b>	<b>52 368</b>	<b>47 575</b>	<b>42 332</b>
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	3 876	14 587	26 559	30 047	25 997
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	427	1 822	693	1 375	7 330
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	-	700	721	23 023	4 624	8 764
DIVERS	-	-	1	1	1	-
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	-	-	-	-	-	-
TRANSFERT AFFECTANT VALEUR	-	1 213	5	2 093	11 528	241
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>122 419</b>	<b>550 917</b>	<b>531 488</b>	<b>1 275 310</b>	<b>1 650 696</b>	<b>1 915 845</b>

### LES CHARGES

CHARGES	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023
<b>ANIMATIONS</b>	<b>-16 891</b>	<b>28 966</b>	<b>19 465</b>	<b>11 587</b>	<b>45 919</b>	<b>58 437</b>
MUSIQUE/HALLES/NOCTURNES	7 261	17 898	10 708	4 775	23 542	25 113
AUTRES CHARGES D'ANIMATION	-24 152	7 906	5 759	6 585	19 387	7 963
AUTRES ANIMATIONS	-	-	-	-	-	20 952
DROITS D'AUTEUR (SACEM)	0	3 162	2 998	228	2 990	4 409
<b>COMMUNICATION</b>	<b>63 450</b>	<b>74 584</b>	<b>38 950</b>	<b>26 730</b>	<b>33 250</b>	<b>43 891</b>
IMPRESSIONS	9 096	5 974	1 977	2 981	1 917	5 445
PRESSE/AFFICHAGE/RESEAUX SOCIAUX	50 221	67 397	36 973	23 731	31 333	23 419
AUTRES COMMUNICATIONS	-	-	-	-	-	14 992
PUBS VIDEOS	3 940	1 190	0	0	0	0
CADEAUX CLIENTS	193	23	0	18	0	34
<b>PRIVATISATIONS</b>	<b>47 155</b>	<b>73 639</b>	<b>4 488</b>	<b>28 921</b>	<b>175 921</b>	<b>175 996</b>
REPAS/BUFFET	45 185	43 868	3 533	26 534	151 027	152 540
LOCATIONS MOBILIERES ET TECHNIQUES	1 970	15 363	955	832	11 724	5 000
PERSONNEL EXTERIEUR (SERVICE/ANIMATION)	0	14 408	0	1 555	13 170	18 456
<b>CHARGES FONCTIONNEMENT SITE</b>	<b>73 087</b>	<b>378 583</b>	<b>477 371</b>	<b>600 774</b>	<b>683 658</b>	<b>886 067</b>
MAINTENANCE - RECURRENT	2 586	71 312	58 650	74 928	86 375	94 301
SECURITE	17 974	77 202	167 301	229 950	223 934	251 185
TRAVAUX/REPARATIONS	3 160	1 923	6 679	5 621	5 300	2 224
ENTRETIEN/NETTOYAGE	32 474	99 525	95 060	121 954	147 362	162 365
FLUIDES	449	121 871	142 351	159 914	215 339	370 307
DESINSECTISATION	16 149	6 750	6 950	8 407	5 349	5 414
DIVERS	295	0	380	0	0	271
<b>CHARGES FIXES</b>	<b>58 037</b>	<b>276 812</b>	<b>394 500</b>	<b>416 416</b>	<b>494 816</b>	<b>485 918</b>
ASSURANCES	424	1 407	2 930	3 882	4 022	4 431
FOURNITURES/LOC COPIEUR	1 282	4 258	2 774	5 378	4 393	4 051
FRAIS POSTAUX/TELECOMMUNICATIONS/FRAIS BANCAIRES	769	2 175	5 250	5 504	6 325	6 508
HONORAIRES	7 027	26 580	13 670	11 824	13 689	14 546
REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES	48 362	215 885	338 798	347 036	420 999	397 805
AUTRES IMPOTS LOCAUX	0	22 432	24 343	36 836	39 011	40 124
AUTRES	174	4 075	6 735	5 956	6 378	18 453
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>10 817</b>	<b>39 849</b>	<b>69 881</b>	<b>67 443</b>	<b>92 841</b>	<b>80 338</b>
ACHATS DE PETITS EQUIPEMENTS	6 771	11 645	7 524	10 637	19 711	14 862
CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	0	192	4 501	2 697	474	125
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0	2 946	4 161	1 262	16 502	11 602
DOTATIONS AMORTISSEMENTS INCOR & CORP	4 046	25 066	53 694	52 848	56 154	53 749
<b>TOTAL CHARGES HORS REDEVANCE CALCULEE SUR RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>235 655</b>	<b>872 433</b>	<b>1 004 655</b>	<b>1 151 871</b>	<b>1 526 405</b>	<b>1 730 647</b>

## LE RESULTAT

RESULTATS	2018	2019	2020	2021	2022	2023
RESULTATS NETS	-113 237	-321 517	-473 167	123 439	124 291	185 198
REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (35%)	0	0	0	32 003	32 224	48 014
RESULTATS NETS APRES CALCUL DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	-113 237	-321 517	-473 167	91 436	92 067	137 184

## La répartition du chiffre d'affaires (CA)

PRODUITS	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023
<b>REVENUS RECURRENTS</b>	<b>96 502</b>	<b>447 667</b>	<b>500 310</b>	<b>1 130 869</b>	<b>1 286 542</b>	<b>1 503 399</b>
<b>REDEVANCES</b>	<b>85 865</b>	<b>313 591</b>	<b>354 234</b>	<b>826 336</b>	<b>930 020</b>	<b>1 010 957</b>
REDEVANCES ETALS	85 865	311 869	272 778	334 563	397 558	482 321
REDEVANCES CARREAU	-	1 722	31 820	41 394	38 983	38 631
REDEVANCES TOUR	-	-	47 173	415 620	420 690	419 550
REDEVANCE BRASSERIE	-	-	-	19 692	32 677	36 812
REDEVANCE ANTENNES RELAIS	-	-	2 463	15 066	15 112	15 212
REVENUS D'ANIMATION OFFICE DU TOURISME	-	-	-	-	25 000	12 500
ACTIVITE PASSAGE CARNOT	-	-	-	-	-	5 930
REFACTURATIONS	10 637	134 076	146 076	304 533	356 522	492 442
<b>REVENUS NON RECURRENTS</b>	<b>25 917</b>	<b>97 034</b>	<b>14 042</b>	<b>92 073</b>	<b>316 579</b>	<b>370 114</b>
VENTES M/SES	8 271	3 067	531	1 258	21 748	15 636
<b>PRIVATISATIONS/LOCATIONS ESPACES</b>	<b>16 276</b>	<b>89 373</b>	<b>6 661</b>	<b>85 350</b>	<b>285 985</b>	<b>337 473</b>
LOCATIONS/EVENEMENTS HALLES	16 276	89 373	3 096	46 098	181 250	193 186
LOCATIONS/EVENEMENTS CARREAU	-	-	3 297	1 238	3 343	7 400
LOCATIONS/EVENEMENTS TOUR	-	-	268	38 014	101 392	136 887
REPAS ETALIERS - LOCATIONS/EVENEMENTS	-	-	-	-	-	-
AUTRES REFACT DIVERSES	1 370	4 594	5 899	3 616	6 548	15 277
VALORISATION CARTONS	-	-	951	1 849	2 299	1 729
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>122 419</b>	<b>544 701</b>	<b>514 352</b>	<b>1 222 942</b>	<b>1 603 121</b>	<b>1 873 513</b>